Direction générale de la santé - Comment mieux prévenir les crises sanitaires ?

TRAVAUX PUBLIÉE LE 22/10/2025

Saisine liée : CRISES SANITAIRES : PRÉVENIR, ANTICIPER, COORDONNER

Formation de travail liée : COMMISSION AFFAIRES SOCIALES ET SANTÉ

Pr. Didier LEPELLETIER, directeur général de la santé

> *"En terme de **pilotage et de gouvernance**, les RETEX qui ont pu être menés en sortie de crise ont montré peut-être qu'**une organisation de la décision politique plus transversale, et que la communication qui est associée à ces prises de décisions doit être plus directe, moins élargie pour garder la confiance des professionnels de santé, mais également de la population**."*

Pr. Didier LEPELLETIER, **directeur général de la santé**, auditionné par la Commission Affaires sociales et santé du CESE dans le cadre de sa saisine : "Crises sanitaires : prévenir, anticiper, coordonner ".

© - copyright CESE - Novembre 2026